

POLYCHROME-ÉDU

200 rue de Belleville 75020 - PARIS

tél : 06 28 69 38 09

Le 26 juin 2021 sur la plateforme JitsiMeet, sur l'invitation de Corinne Bourdenet, les membres de l'association POLYCHROME-ÉDU se sont réunis en Assemblée Générale annuelle.

Nombre de membres présents : 10

Claire Labastie (Ac Versailles), Corinne Bourdenet Vicaire (Ac Nancy-Metz), Séverine Braud (Ac Bordeaux), Fabienne Delannet (Ac Nantes), Jérémy Lopez (Ac Nancy-Metz), Murielle Perrin (Ac Versailles), Katelyne Pierre Santangéli (Ac Versailles), Frédéric Rico (Lycée français de Rabat au Maroc), Armelle Samzun (Ac Versailles), Katia Despert (Ac Reims)

Membres présents non-adhérents en 2020-2021 : 4

Inès Abi (Ac Amiens), Denis Gaumé (Ac Poitiers), Gwenaëlle Gilbert (Ac Versailles), Alicia Peltier (Ac Versailles),

Nombre de membres représentés : 5

Virginie Apers (Ac Lille), Cyril Blancy (Versailles), Caroline Dié (Ac Versailles), Clairet Sylvie (Ac Rennes), Jean-François Masson (Ac Nantes)

→ **15 votants**

Ordre du jour

- Présentation de l'association aux nouveaux venus : quelles spécificités ?
- Approbation du bilan financier (trésorière) : adhésions, cotisation, modification du bulletin d'adhésion
- Modification du bureau
- Modification des statuts (adresse de siège et de gestion)
- Rapport moral (présidente)
- Bilan d'activité (présidente) : année 2020-2021 (vote)
- Présentation des pôles de réflexion et d'action et des membres actifs du bureau
- Mode d'emploi de la Ressourcerie (padlet collaboratif de ressources pédagogiques, multi-niveaux)

Quelles nouveautés et quels projets ?

- Proposition d'intervention de commissaire d'expo, artistes, etc. en visio
- Quelles envies sur « Ça s'enseigne » : distanciel et arts plastiques ? La situation actuelle et ses prolongements
- Collège 2S2C : analyse du dispositif, actions menées et actions à venir ?

- Le point sur l'enseignement optionnel : quel accès pour tous (dérogations, effectifs, présence sur le territoire) ? Quels enseignants et services? Quels horaires ? Un outil intéressant, la carte interactive et comment la remplir.
- Programmes et échéance du bac : bilan de la réforme des lycées pour nos enseignements cette année (changement de pédagogie, effectifs en spécialité, appel possible à des collègues de collège...)
- Demande impérative d'alléger et de préciser les questions à traiter chaque année, pas seulement pour 2022 (année impactée par le dispositif sanitaire anti-covid)
- Le point sur les effectifs en spécialité : quel accès pour tous ? (Dérogations, effectifs, présence sur le territoire) quels enseignants et services ?
- Création de poste spécifique ou non ?

Jérémy Lopez, modérateur de l'Assemblée accueille et présente les fonctionnalités du Jitsi à tous les présents.

Murielle Perrin assure le secrétariat de séance.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer à 14h10.

❖ **Présentation de l'association par Fabienne Delannet** (membre actif depuis 10 ans)

Bref rappel de l'histoire de POLYCHROME-EDU, association, à l'origine créée en 2010 dans l'académie de Versailles dans le cadre de la première réforme du lycée. D'autres académies ont ensuite rejoint l'association qui aujourd'hui réunit des adhérents de collèges, de lycées répartis sur l'ensemble du territoire.

Dès la création les membres de POLYCHROME-EDU ont fait le choix de se constituer en association Loi 1901, (non en collectif ou syndicat) ; cette forme juridique qui a sa part de contraintes (président – trésorier – Assemblée Générale – réunion de bureau) est aussi la plus stratégique pour représenter les professeurs d'Arts Plastiques. Cette structure associative est aussi ce qui assure une forme de pérennité à notre association.

Aujourd'hui POLYCHROME-EDU, seule association de professeurs d'Arts Plastiques est identifiée au niveau national. Elle est reconnue, parfois reçue et consultée par la Dgesco, l'Inspecteur Général, les IPR. L'association est, autant qu'il est nécessaire, en lien avec les autres associations d'enseignements artistiques : Les Ailes du désir pour le Cinéma Audio-Visuel, L'APeMu pour l'Education musicale et Paragone pour l'Histoire des Arts.

Rappel des objectifs de Polychrome :

- Identifiée au niveau national, son but est de faire entendre le point de vue des enseignants de terrain auprès des différentes instances.
- Echange d'informations descendantes du Ministère, et de leurs interprétations selon les académies et lycées. Son but est de veiller à l'équité nationale dans une réforme qui décentralise l'évaluation du Bac, opacifie les procédures d'affectation, distille les informations au compte-goutte.
- Echanger des ressources pédagogiques entre enseignants de collège, lycée et même du supérieur. Son but est de partager des cultures didactiques entre académies.

- Avoir une vue surplombante inter-établissements, inter-cycles (collège, lycée, enseignement supérieur, concours) et inter-académique. Et ainsi instaurer une dynamique de réflexion sur l'évolution de notre métier mais aussi sur celle de notre statut de fonctionnaire.
- Raison pour laquelle le bureau propose de s'organiser autour de pôles de réflexion – ceux-là même qui apparaissent dans le bulletin d'adhésion.

❖ **Présentation du bilan financier par Fabienne Delannet :**

Les fonds proviennent uniquement des cotisations dont le montant est de 12 €. L'Association est indépendante et ne perçoit aucune subvention de l'état ce qui préserve son indépendance.

L'association possède en fond propre 1938 € au 31 décembre 2020 et 1950 € à la date de l'Assemblée générale 2021.

Les dépenses couvrent essentiellement le remboursement des frais de déplacement des membres du bureau lors des auditions au ministère, ainsi que l'hébergement du site. Un cycle de conférences à destination des adhérents étant en préparation, il est prévu d'utiliser une partie de cette somme pour la rétribution des intervenants.

Approbation des comptes à l'unanimité

❖ **Renouvellement du bureau actuel**

Membres sortants : 5

Claire Labastie : présidente

Guillaume Weil : vice-président Pascale Brun : trésorière

Claire Labastie : secrétaire

Pascale Brun : trésorière

Caroline Dié : webmaster attachée à la Ressourcerie

Démission : 2

Claire Labastie : présidente

Guillaume Weil : vice-président

Claire Labastie : secrétaire

Pascale Brun : trésorière

Caroline Dié : webmaster attachée à la Ressourcerie

Création de postes : 2

Co-trésorière

Co-secrétaire

Nombre de postes à pourvoir : 8

1 poste de président avec délégation de signature et pouvoir sur le compte
1 poste de vice-président avec délégation de signature et pouvoir sur le compte
1 poste de trésorière avec délégation de signature et pouvoir sur le compte
1 poste de trésorière-adjointe avec délégation de signature et pouvoir sur le compte
1 poste de secrétaire
1 poste de co-secrétaire
1 poste de webmaster
1 poste de webmaster attaché à la Ressourcerie

Membres candidats : 8

Séverine Braud : poste de présidente

Jérémy Lopez : poste de vice-président avec pouvoir sur le compte et délégation de signature

Fabienne Delannet : poste de trésorière avec pouvoir sur le compte et délégation de signature

Katelyne Pierre Santangeli : poste de trésorière-adjointe avec pouvoir sur le compte et délégation de signature

Murielle Perrin : poste de secrétaire

Claire Labastie : poste de co-secrétaire

Corinne Bourdenet : poste de webmaster

Jérémy Lopez : poste de webmaster attaché à la Ressourcerie

Approbation à l'unanimité

❖ **Modification des statuts**

Changement de l'adresse du siège

Siège sortant

200 rue de Belleville 75020 PARIS

Nouvelle adresse du siège :

3 Avenue Georges Clemenceau 33600 PESSAC

Création d'une adresse de gestion

Adresse de gestion

2 rue Deurbroucq 44000 NANTES

Approbation à l'unanimité

- ❖ **Présentation du rapport moral par Claire Labastie**, Présidente de POLYCHROME-EDU depuis 2015.

Petits rappels politiques qui ont trait à notre rôle vis-à-vis du ministère et de nos inspecteurs.

Nous sommes dans une période spéciale, de mise en place d'une réforme très lourde. Structurellement, cette réforme a pour nous des conséquences contradictoires : positive avec le gonflement des effectifs des spécialités, et très mortifère pour les enseignements optionnels de première et de terminale. Pour ces derniers, l'enjeu est le maillage du territoire qui se déconstruit peu à peu, avec quelques rares lycées dotés, et de nombreux autres où notre enseignement s'est raréfié. Il semble que les protestations répétées des uns et des autres auront peut-être gain de cause : un article des *Échos* mentionnait récemment une possible augmentation des coefficients en enseignement optionnel¹. C'est déjà un pas en avant. Mais malheureusement, *pas sur les moyens attribués*, les fameuses heures à la marge que se disputent jalousement les différentes disciplines, avec des dédoublements d'effectifs à la clé. Et les dégâts déjà causés, qui se mesurent avec de nombreuses heures retirées ici et là, seront difficilement compensés par la suite.

Une autre spécificité du moment : nous avons un ministre autoritaire qui verrouille toute contestation au ministère par des changements structurels empêchant tout rapport ou toute remarque négatifs de la part de nos inspecteurs généraux². Ceux-ci sont de moins en moins libres de leur parole, de moins en moins à même de publier leurs rapports et surtout leurs conclusions, s'ils sont négatifs, ce qu'ils faisaient auparavant à partir de statistiques et de témoignages des enseignants sur les réformes. Je me réfère à un article paru dans Libération le 7 juin 2021.

Vous allez me dire : quelles conséquences pour nous ? Et bien c'est simple : si nous avons des messages à faire passer à notre Inspecteur Général ou à nos IPR, nous nous adressons directement à eux sans passer par les organes habituellement incontournables (ex: Dgesco). Ce sera le cas concernant les programmes et leur rapport aux épreuves de bac, un autre point douloureux consécutif à la réforme. En effet, ce qui pourrait apparaître comme un conflit interne ne peut que nous fragiliser encore plus.

Notre discipline est solide par rapport au Cinéma-Audiovisuel ou au Théâtre, nous répète-t-on, parce que les professeurs sont ancrés dans un cursus de formation d'enseignants (CAPES - AGREGATION). Mais sa présence dans les établissements scolaires est souvent remise en cause. Les 2S2C l'an dernier, que nous avons vite oubliés, ne visaient rien d'autre qu'un transfert des arts plastiques aux conservatoires communaux ou régionaux. Par ailleurs, dans les années 90, les professeurs d'EMT ont été reconvertis en professeurs de technologie, avec stages à l'appui. Au ministère, notre IG n'a que peu de voix, notre discipline est très minoritaire et très minorisée.

En revanche, pour toute question structurelle, telle que le problème des enseignements optionnels qui dépendent d'heures à la marge et d'un coefficient ridicule, là c'est à la Dgesco que nous nous adressons, avec copie à nos inspecteurs. Tout ceci peut paraître des problèmes de stratégie mais ils sont malheureusement essentiels.

Il est très important que nous nous informions les uns les autres, par le biais de Facebook ou de notre courrier sur notre site. Pour pratiquer la démocratie participative horizontale de POLYCHROME-EDU, nous nous informons sur celle, verticale, dans laquelle nous sommes plongés de fait. Même si certains d'entre nous ont envie de s'en détourner, il y a encore un régime politique que nous devons prendre en compte car nous dépendons de lui. Et il ne faut pas non plus oublier qu'il dépend de nous, au moins quand il nous est proposé de voter. Les lycées et les collèges dépendent des Régions et des départements.

POLYCHROME-EDU, grâce à la synergie très mobilisée de ses membres actifs, a bien d'autres activités que politiques.

¹ À l'heure où nous transcrivons ce compte-rendu d'AG, la mesure est parue au B.O. du 1^{er} juillet 2021.

² Voir l'article de Libération sur ce point, le 7 juin 2021.

Sa Ressourcerie par exemple était mise en place de façon organisée et poétique par Caroline Dié, qui a souhaité partir, c'est Jérémie qui prendra la relève. Nous la remercions de façon appuyée, car elle a de longues années durant, dans l'ombre, assuré la communication poétique de ressources bien précieuses pour tous.

Pascale Brun, qui assurait la trésorerie, va aussi partir. Nous avons, grâce à sa gestion transparente et juste, rassemblé suffisamment de moyens pour démarrer cette année une possible rencontre avec une commissaire d'exposition et une artiste.

❖ **Présentation du bilan d'activité par Claire Labastie**

Nous avons envoyé plusieurs lettres d'analyse critique, de remarques et de questions à notre Inspecteur Général.

17 juillet 2020 : envoi à Souâd Ayada (Présidente du Conseil supérieur des programmes) et à M. Vieaux du compte-rendu des analyses critiques et des interrogations des enseignants à propos des sujets zéro dans leurs relations avec les programmes.

25 août 2020 : lettre à notre Inspecteur Général, compte-rendu de deux rencontres de professeurs de lycée en visio, les 10 et 11 août, concernant la relation entre les programmes et les sujets zéro, ce sous forme de questions concernant des points à clarifier. Ces questions ont été renvoyées en septembre, notre inspecteur ne pouvant les lire.

10 novembre 2020 : lettre au ministre de demande d'allègement des programmes et des épreuves en raison de la crise sanitaire.

18 novembre 2020 : signature de la lettre d'analyse critique initiée par nos collègues de l'académie de Créteil, à propos des épreuves que la publication des deuxièmes sujets zéro nous a fait connaître.

24 novembre 2020 : lettre à l'Inspecteur Général de demande d'allègement en raison de la crise sanitaire.

18 avril et 15 juin 2021 : demande de rendez-vous à la Dgesco et à notre Inspecteur Général pour le recadrage et le resserrement des questions à traiter dans le programme limitatif, nommé maintenant « œuvres, thèmes et références », non pas seulement pour 2022, mais pour 2023 et plus tard.

Mai 2021 : nous avons travaillé avec le SNES qui a communiqué à l'IG une demande commune d'allègement de programme - **mais pour le bac 2023** et les suivants ?

Approbation à l'unanimité

❖ **Jérémy Lopez - Présentation du site, ses différentes rubriques et son fonctionnement (outil padlet).**

La Ressourcerie (accessible uniquement aux adhérents à partir d'un compte padlet gratuit)

Gwenaëlle Gilbert, étant abonnée à Padlet, propose d'intégrer les liens de ses propres padlets à l'association si nécessaire.

Durant cette présentation, nous avons collectivement mis en réflexion la partie « Orientation ». Cette colonne s'intitule désormais « OrientationS » et a été enrichie par de nouveaux éléments.

❖ **Corinne Bourdenet Vicaire : présentation du pôle Ça s'enseigne**

Présentation de l'onglet **Témoignage** à retrouver dans l'onglet **accès rapides** : ce netboard a pour objectif de rendre visible les différentes actions postées par les collègues soit sur le site de l'établissement soit sur différents réseaux sociaux auxquels tout le monde n'est pas abonné. Cette indexation permettra de fédérer toutes ces actions, de les retrouver plus facilement et de montrer toutes les innovations dont font preuve les enseignants d'Arts Plastiques.

- Réflexion collective portant sur le terme de *Témoignage* qui n'est pas suffisamment compréhensible ni intuitif.

Quelques propositions pour modifier l'intitulé de cet onglet : *On vous partage, Echo, Arts d'Echo, Poly-Echo.*

À méditer...

❖ **Corinne Bourdenet Vicaire : présentation du pôle C'est par là**

Onglet d'information sur l'orientation en fin de troisième et post-bac à la fois par académie mais aussi de manière plus globale.

❖ **Corinne Bourdenet Vicaire : présentation de la Framacarte**

Objectif : repérer sur tout le territoire les établissements publics et privés dans lesquels les Arts Plastiques sont enseignés en spécialité et/ou en enseignement optionnel. Cette carte nous permet d'avoir nos propres données, qui sont indispensables pour parler avec le ministère et défendre les enseignements lorsqu'ils sont en danger.

Un tutoriel est à disposition pour mettre à jour les données déjà en place. En cas de difficulté, ne pas hésiter à nous envoyer un mail à POLYCHROME-EDU.

Nous allons créer un nouvel onglet : **témoignage d'élèves**, qui se présentera sous la forme d'un formulaire permettant à un élève de troisième de se signaler lorsqu'il n'a pas obtenu l'affectation souhaitée en seconde. Indispensable d'avoir des données factuelles pour être entendus. Ce même formulaire sera intégré à la colonne « OrientationS » du padlet Ressourcerie.

❖ **Corinne Bourdenet Vicaire : présentation de la Newsletter**

- Contrairement à la Ressourcerie, elle n'est pas réservée aux adhérents.
- Publiée la première semaine du mois.
- Objectif : donner envie d'adhérer, rappel d'informations importantes, dynamiser l'association.
- Nous utilisons maintenant un mailchimp permettant les envois groupés.

À noter, une personne a reçu sa newsletter dans *promotion*. Cela demande alors de paramétrer la messagerie pour accepter les mails suivants.

❖ **Présentation du nouveau bureau : les postes renouvelés**

Présidence : Séverine Braud

«Je m'appelle Séverine Braud, je suis tout comme vous professeur d'Arts plastiques, je suis en poste au lycée Montaigne dans l'Académie de Bordeaux. J'ai découvert l'association l'an dernier qui a été un soutien, une béquille même lors de cette traversée qu'a été cette année si particulière en plus d'être celle de l'année de la réforme de la classe de Terminale. De par mes échanges avec certains membres du groupe Polychrome et sur le groupe Facebook entraide lycée arts plastiques, j'ai été invitée à participer à bien d'autres. Je me présente aujourd'hui à la présidence car je crois en cette association qui est un support riche pour notre travail et un véritable repère à l'heure actuelle.

Il me semble indispensable de permettre à Polychrome d'être pérenne au delà de cette réforme et de continuer à apporter des informations et des ressources de qualité (que vous pourrez trouver sur ce site) tout en remettant de l'humain dans ces rouages qui nous mécanisent de plus en plus. Poursuivre le travail engagé avec l'équipe en place et toutes les personnes qui œuvrent ou ont œuvré dans l'ombre tout en tentant de donner un nouveau souffle en enrichissant l'offre actuelle qui vous est proposée, voilà en quoi se résume, ma motivation et mon envie auprès de vous.»

❖ **Les projets de Polychrome**

Présentation par Séverine Braud

Réfléchir à un dispositif d'échanges par cycle de conférences réservé aux adhérents. Nous avons choisi comme première entrée : **la scénographie d'exposition**. Nous sommes en lien avec Matali Crasset et Marie-Laure Bernadac.

L'objectif est de croiser à travers l'approche et les compétences de spécialistes, notre compréhension des enjeux de la scénographie d'exposition.

Je précise au passage, que Marie-Laure Bernadac a été commissaire et co-commissaire de nombreuses expositions, et plus récemment celle de William Kentridge au Lam à Villeneuve d'Ascq l'été dernier. Ce sera l'occasion de bénéficier de son expertise tout en abordant l'œuvre de cet artiste. Quant à Matali Crasset, son domaine est tout autre, celui du design, qui prend source dans une pluridisciplinarité questionnante et enrichissante. Ces deux interventions ne sont pas gratuites mais seront prises en charge par Polychrome, d'où l'importance d'adhérer et de renouveler son adhésion. Elles devraient avoir lieu début octobre, afin d'être re-exploitées dans un contexte scolaire.

❖ **Moment d'échange avec les présents** (Les noms n'ont pas été relevés)

- ✓ Le dispositif 2S2C qui étaient un point de grande tension l'an passé ne semble plus aujourd'hui d'actualité. Il n'a pas fait l'objet d'échanges importants durant cette AG mais nous promettons de veiller aux dispositifs ressemblants et pouvant apparaître dans nos territoires.

- ✓ L'allègement prévu pour l'an prochain est attendu au B.O du 1er juillet 2021. Pas de changement à attendre. La newsletter de juillet en fera le relais.
- ✓ Inquiétude quant à la disparition programmée de l'enseignement optionnel.
- ✓ Être vigilants concernant les points acquis au contrôle continu pour l'enseignement optionnel car ce sont les chefs d'établissement qui paramètrent **Cyclades** et donc qui décident si oui ou non la note de contrôle continu de l'enseignement optionnel sera comptabilisée dans le cas où l'élève n'a pas suivi les deux années consécutives. Pour la newsletter de juillet nous demanderons aux collègues de récupérer les collantes de trois cas d'élèves de manière là encore à collecter des données factuelles³.
 - Un qui a suivi l'enseignement optionnel sur deux ans.
 - Un qui a suivi seulement en terminale
 - Un qui a suivi seulement en première.

✓ **Débat portant sur les Postes Spécifiques (nommés par les IPR)**

Dans le cadre de la réforme, volonté des Recteurs de faire disparaître les postes spécifiques en arts. En quoi les postes des disciplines artistiques seraient plus « spécifiques » que ceux des autres spécialités ? Quels sont les risques ou avantages à faire sauter cette mention ?

- **Pour** : Ne plus laisser les postes de lycées aux choix des IPR. C'est une position de principe défendue par les syndicats. Permet une forme d'équité (calcul par points) et de visibilité.
- **Contre** : C'est en tant que spécialité « rare » qu'il est spécifique et que cela demande une grande capacité de travail, de la motivation, et un engagement au sein d'un lycée devenu très concurrentiel.

✓ **Débat sur la réforme du CAPES / concours d'enseignement et sur la préparation en INSPE**

Les nouvelles modalités du CAPES, extrêmement alarmantes ont fait l'objet d'un billet publié sur le site de l'association. Le texte officiel de référence est le suivant : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

Les professeurs d'INSPE n'ont pas eu assez de temps pour réagir, pris eux-mêmes par des tâches de plus en plus écrasantes dans le cadre de la réforme des maquettes de formation. Une épreuve d'admissibilité de pratique disparaît mais aussi une épreuve d'option d'admission. La dimension plasticienne du candidat est moins prise en compte.

Il y aura 2 épreuves professionnelles : épreuve de leçon, et l'autre épreuve d'entretien. L'approche disciplinaire et interdisciplinaire se réduit considérablement.

✓ **Centre de formation INSEAC à Guingamp, une vigilance à avoir**

Une sorte de super INSPE dédié uniquement aux arts est créé à Guingamp, l'INSEAC. Il s'agit d'un institut de formation de formateurs en Éducation Artistique et Culturelle. Une formation dans tous les domaines artistiques est mise en place, où il sera sûrement dit que la pédagogie de tous

³ Depuis le B.O. du 1er juillet 2021, nous savons que ces coefficients sont réglementés au niveau national.

les arts peut être regroupée, même si techniques et approches sensibles font appel à des registres très différents. Nous ne savons pas vraiment, au vu de la profession de foi de l'Institut, ce qu'il s'agit de former. « ce nouvel institut d'enseignement supérieur et de recherche intégré au Cnam vise à traduire en matière de recherche et de formation initiale et continue la Charte pour l'éducation artistique et culturelle et l'objectif 100% EAC : permettre à 100% des élèves de bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité tout au long de leur scolarité » et « la conception et la dispense d'une offre de formation initiale et continue certifiante, en lien avec les établissements d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère de la Culture et les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation ». Dans l'idéal, mais nous ne rêverons pas là-dessus, car c'est logiquement impossible, il s'agirait de former des sortes de médiateurs culturels destinés à recevoir un poste dans chaque établissement scolaire comme il en existe depuis longtemps dans les lycées de l'académie de Poitiers. Leur rôle ne se superpose pas à celui des enseignants. Ils proposent des sorties et visites dont ils arrangent les modalités avec parents et administration et ils facilitent la tâche de tous les enseignants dont la pédagogie se tourne vers le monde culturel. On aimerait bien car tous les professeurs dont les établissements en sont dotés en sont heureux (Poitou-Charentes). Mais il s'agirait de créer des postes dans le secondaire, or l'époque ne nous mène qu'à la réduction des postes.

Dans un des cas très inquiétants pour nous, ce serait des professeurs pluridisciplinaires en arts. Il n'y en aurait plus qu'un par collège pour tous les arts, et les professeurs d'Éducation Musicale et d'Arts Plastiques se convertiraient ou seraient éjectés, ceci à plus ou moins longue échéance.

Les professeurs de l'INSPE ont fort à faire avec la réforme du CAPES, et laissent dans l'ombre se construire cet enseignement.

17H30

fin de l'Assemblée Générale.

Présidente actuelle

Séverine Braud

Présidente sortante

Claire Labastie